

PROCOLE SANITAIRE – CENTRE DE LOISIRS 2020

PREAMBULE : Le monde entier et la France ont été ébranlés depuis Mars dernier par le virus qui a sévit sans épargner les entreprises, les associations, les écoles et nos accueils de loisirs.

A l'aube de la saison estivale, le monde se réveille à nouveau, chacun reprend son chemin, avec force, détermination et vigueur en y voyant des lendemains heureux et des jours meilleurs.

Cela ne se fera évidemment pas avec facilité. Des contraintes viendront bousculer nos habitudes, des barrières nous empêcheront encore un moment de faire ce que nous faisons avec une certaine aisance, mais malgré cela l'abnégation de chacun sera bien plus forte que ce virus qui nous a rongés.

L'accueil collectif du Sivom Brunehaut représenté par ses élus, ses directeurs et par ses animateurs va mettre tout en œuvre pour que cette entité reconnue de tous depuis une trentaine d'années soit à la hauteur de sa réputation et fasse vivre des moments exceptionnels aux enfants et aux familles qui malgré cette période nous feront confiance....

Comme vous allez vous en rendre compte dans le partie éducative, le protocole en date du 5 Juin 2020 élaboré par le ministère de l'éducation Nationale et de la Jeunesse prévu par le décret n°2020-663 nous oblige à modifier de façon très rigoureuse notre approche organisationnelle et pédagogique de nos accueils estivaux.

Pour qu'il soit bien compris de tous, et avec le plus de clarté possible, nous avons décidé de reprendre les points d'organisation qui étaient les nôtres avant cette période et de vous en expliquer en détail les nouveaux modes de fonctionnement.

Il est bien évident et chacun pourra le comprendre que les objectifs éducatifs de l'organisateur qui sont construits habituellement autour du développement de la socialisation, de favoriser les relations grâce à la vie de groupe, du

développement de l'autonomie, de la découverte du milieu naturel grâce aux actions pédagogiques et nos mini camps seront en tout cas pour cette année difficiles ou même impossibles à mettre en place.

Nous nous attarderons tous à faire passer de bons moments de vacances aux enfants et aux jeunes dans le respect du protocole et en toute sécurité.

L'accueil collectif du SIVOM BRUNHAUT devra permettre à l'enfant et au jeune de s'épanouir dans un cadre SECURISANT; Il devra ainsi permettre de les satisfaire grâce au jeu, au plaisir, à l'imagination. Même pendant ce contexte particulier, les vacances seront alors l'occasion de vivre des expériences exceptionnelles, riche en émotions, tout en ayant une équipe et des adultes responsables et vigilants formant une équipe pédagogique qui cherchera à remplir au mieux sa mission d'animation et de protection.

DESCRIPTIF DE L' ACCUEIL

LIEU D'ACCUEIL



Que dit le protocole ? : Le nombre total de mineurs devra être fixé par l'organisateur en tenant compte du respect de la distanciation sociale et des gestes barrières.

Pour les activités, il est demandé d'effectuer des groupes de 12 enfants, encadrement compris, et d'éviter tout brassage de public. Il conviendra donc de mettre en place des groupes de 10 enfants maxi avec un animateur et permettre l'ajout d'un animateur pour les déplacements. Attention : pour les enfants 3 à 5 ans, la réglementation impose un animateur pour 8.

A ce jour, nous sommes dans l'incapacité de dire combien d'enfants seront inscrits cette année pour l'été. Selon les capacités d'encadrement et d'accueil, partons d'une simulation à 200 enfants en juillet et 130 en Août, cela voudrait dire qu'il faudrait environ 20 salles en Juillet et 13 en Août pour accueillir le public. Viendront s'ajouter les salles pour la restauration, la garderie...

Pour nous, c'est aussi de faire en sorte que notre accueil ne ressemble pas à une fourmilière avec des croisements intempestifs d'enfants et d'adultes.

Il faudra que chaque chose soit étudiée afin de nous rendre la tâche la moins ardue possible.

Pour la période de Juillet, nous serons donc dans l'obligation de créer un multi-sites où nous accueillerions les 3/7 ans dans les locaux de Sainte Catherine et les 8/14 ans à Anzin-Saint-Aubin.

Concernant la période allant du 27 Juillet au 14 Août, l'accueil se déroulerait à STE CATHERINE uniquement.



DATES DE FONCTIONNEMENT :

L'accueil collectif de mineurs fonctionnera cette année du lundi 06 Juillet au vendredi 24 Juillet et du Lundi 27 Juillet au Vendredi 14 Août.

Les enfants seront accueillis du lundi au vendredi sur chaque commune.

Afin d'éviter tout regroupement de public aux entrées du centre, sur le même principe que pendant le temps scolaire, une arrivée échelonnée sera effectuée.

Aucun parent ne rentre dans l'enceinte du centre. Ces derniers restent à l'entrée et attendent l'arrivée de leur enfant.



HORAIRES ET GROUPES ENVISAGES A CE JOUR

LE MATIN

Exemple: A Anzin:	8h20: 8/9 ans	8h30: 10/11 ans	8h40: 12à14 ans
A Ste Catherine :	8h20 : 6/7 ans	8h30 : 5 ans	8h40 : 3 / 4 ans

LE MIDI

Exemple: A Anzin:	11h50: 8/9 ans	12h00: 10/11 ans	12h10: 12à14 ans
A Ste Catherine :	11h50 : 3/4 ans	12h00 : 5 ans	12h10 : 6 / 7 ans
Exemple: A Anzin:	13h50: 8/9 ans	14h00: 10/11 ans	14h10: 12à14 ans
A Ste Catherine :	13h50 : 3/4 ans	14h00 : 5 ans	14h10 : 6 / 7 ans

LE SOIR

Exemple: A Anzin:	16h50: 8/9 ans	17h: 10/11 ans	17h10: 12à14 ans
A Ste Catherine :	16h50 : 3/4/ans	17h : 5 ans	17h10 : 6 / 7 ans

GARDERIES :



Vu les contraintes d'accueil dans de bonnes conditions sanitaires, il n'y a pas de garderie le matin et le midi, uniquement le soir de 17h à 18h.

Les parents déposeront les enfants sur les sites de leur groupe d'âge (Anzin et/ou Ste Catherine). Ils seront à récupérer sur ce même site.

Toujours afin d'éviter les brassages, les enfants seraient accueillis directement dans leur classe où l'animateur attendra les enfants à l'horaire de leur groupe d'âge. Pour les fratries, les enfants peuvent arriver à l'horaire du 1^{er} enfant.

LES ACTIVITES ET SORTIES



Que dit le protocole ? : Pour résumer, elles doivent être organisées par petits groupes de 12 personnes maximum encadrement compris. Les activités d'extérieur se feront dans l'enceinte ou à proximité de l'enceinte. Distanciation sociale obligatoire...

Nous devons donc réaliser au maximum nos animations d'extérieures dans l'accueil ou proche de l'accueil exemple : Pescherie à Sainte Catherine, la coulée verte à Anzin St Aubin.

Pour cette année, à ce jour, les campings sont proscrits. Une évolution de la situation permettra peut-être de réaliser quelques nuits camping.

En ce qui concerne nos déplacements pour les animations faites par un prestataire (Accrobranche, Canoé à St Laurent Blangy, à Avion...), les déplacements se feront selon les règles sanitaires en vigueur.

Les animations réfléchies et construites pour des groupes de 10 enfants se feront avec méthodologie par les animateurs. Ces derniers les présenteront à l'équipe de direction 2 jours avant. Au vu de leur expérience et de leur vécu pendant le temps scolaire, si des corrections ou adaptations devaient avoir lieu sur les préparations d'animation, les animateurs en seraient avisés.

Activités possibles de plein air : mise en place d'olympiades avec défis (passage des groupes un par un...) de locomotion, jeux de raquettes, grands jeux avec distanciation dans les ateliers, jeux collectifs sans se toucher, jeux de chants, organisation de Pique-nique... De nouvelles consignes sont attendues dans les prochains jours.

Activités d'intérieur : Nous rappelons que les locaux utilisés pour l'accueil des enfants ont été mis en conformité afin d'accueillir 10 enfants par salle. Nous pourrions donc faire nos activités manuelles, jeux, jeux de société tout à fait normalement. Il faudra juste éviter que le public ne se lève trop souvent afin qu'il n'y ait pas de croisement entre les enfants.

Concrètement, les animateurs devront nous remettre leur planning d'animations prévu. Celles-ci comme énoncé au dessus seront retravaillées avec l'ensemble des équipes de direction.

Si le protocole venait à être assoupli, nous privilégierions les activités sur l'extérieur afin de compenser l'annulation des mini-camps.

L'EQUIPE EDUCATIVE

Elle sera constituée de 2 directeurs pour Juillet (1 par site) et d'un directeur au mois d'Août.

Des adjoints seront recrutés afin d'épauler les directeurs dans leur missions de direction et surtout d'épauler les animateurs dans le bon déroulement du protocole.

Les animateurs: Ils sont recrutés en nombre suffisant pour permettre un accueil dans le respect des conditions sanitaires.

1 animateur sera avec le groupe de 10 enfants (ou 8 pour les 3/5 ans). Les autres animateurs seront utilisés comme animateur « volant ». Ils viendront épauler les animateurs dans certaines de leur animation, sorties ou seront aussi présents afin d'aider dans la désinfection des matériels.

Chaque semaine, un roulement dans les tâches permettra un équilibre entre chaque animateur et assurera que la motivation demeure intacte.



LA CANTINE

Les enfants seront accueillis en cantine ou en pique-nique sur les sites selon les effectifs possibles à accueillir au restaurant scolaire. Un accueil sera proposé chaque jour.

Pendant le temps de repas, il y aura 1 ou 2 services selon le nombre de repas. Les animateurs seront présents pour le service et pour s'occuper de l'après repas, toujours par groupe afin d'éviter le brassage.

Idée : 3 jours cantine et 2 jours pique-nique par semaine

Pour le pique-nique, les enfants ramèneront leur repas dans un sac individuel avec un pain de congélation afin de garantir le maintien à température.

LE PROTOCOLE ET L HYGIENE DURANT L ACCUEIL



LES LOCAUX :

Nettoyage des locaux 1 fois / jour le matin avec virucide rémanent.

Les points de contact seront faits quotidiennement avec un virucide.

Présence de savon et/ ou gel hydro alcoolique dans les locaux afin de garantir le lavage plusieurs fois par jour comme pour l'accueil scolaire.

La distanciation physique sera garantie par un marquage au sol.

L'ouverture des fenêtres se fera matin, midi et soir 15 minutes afin d'aérer.

LES ENFANTS ET LE PERSONNEL

Distanciation sociale (1 mètre) dans les locaux et à l'extérieur et 2 mètres lors des Activités Physiques et sportives.

Port du masque obligatoire pour le personnel et les jeunes à partir de 11 ans. Pour les enfants, les masques sont fournis par les parents.

Lavage des mains régulier (arrivée, départ, changement de lieu, avant et après le repas, après éternuement et mouchage...).

Désinfection du matériel utilisé si nécessaire.

Dans l'enceinte de l'accueil, une salle servira à accueillir un enfant susceptible d'avoir les symptômes du virus dans l'attente qu'il soit récupéré par la famille.

Le protocole complet du ministère sera affiché sur chaque site. La partie pédagogique et les activités seront affinées au jour le jour selon les évolutions des contraintes sanitaires. Le planning des sorties et des animations ne pourra être distribué comme c'est normalement le cas pendant les inscriptions, trop d'incertitudes subsistent pour le moment.